



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

TARN



LE GUIDE DE L'APPRENTI

UNIVERSITÉ RÉGIONALE
DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
ANTENNE DU TARN
SITE DE CUNAC / SITE DE SOREZE

NOS ÉQUIPES

DIRECTION

DIRECTEUR

Michel BEAUBOUCHER

COORDINATEUR PÉDAGOGIQUE

Mylène KULIFAJ-TESSON

Véronique LONGUEVILLE (site de sorèze)

Sylvie MULLER

Cyril MONSONIS

CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION

Florian BARTHE

INTENDANTE

Emeline BONNAFOUS

ADMINISTRATION

GESTIONNAIRE DES EMPLOIS DU TEMPS

Pascale TROUCHE

SECRÉTAIRE

Béatrice DELON

Cécile GRAL

Véronique ROYER

CONSEILLER EN FORMATION

Valérie GALLERAND (Contrat de professionnalisation et formations supérieures)

Laurent SOUQUES (Contrat d'apprentissage - Site de Sorèze)

VIE SCOLAIRE

ASSISTANT ÉDUCATIF

Christel CHANE

Emilie ROSSI

Eric GILLI

Thierry MAURIES

CENTRE DE RESSOURCES MULTIMEDIA

Manuela INSANA

POINT ÉCOUTE

Cécile LEO



ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

FRANÇAIS & HISTOIRE/GÉOGRAPHIE

Ghislaine BOCCA - Emeline BRU - Patrice CABOT - Carole GAILLARD
Gisèle GIMENEZ - Céline LAFAGE - Nicole MAS

MATHÉMATIQUES & SCIENCES

Camille DAIDÉ - Aude LANDOLFI - Nelly MARTY - Daria WOJDAN
Sandrine HENNEQUIN

PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT (PSE) & ENSEIGNEMENT ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE (EEJ)

Patrice CABOT - Mylène KULIFAJ-TESSON - Sandrine MUNOZ
Nora UGHETTI - Franck UGHETTI - Véronique VIGUIER

ANGLAIS

Fanny BODIN - Sylvie MULLER - Odile ORFORD

PRAP Nora UGHETTI - Yan CABANIE

EPS Patrick MARTINEZ - Fabrice MORERE

ARTS APPLIQUÉS Brigitte BOS - Charlotte LAMBERT

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

PÔLE SERVICES

CARROSSERIE

Cyril MONSONIS
Eric ROUCH

PEINTURE AUTOMOBILE

Eric ROUCH

VENTE

Catherine LE GALL
Franck UGHETTI

COIFFURE

Anthony LATTES
Chantal MARIÉS

FLEURISTE (site de sorèze)

Roxane MAFFRE

PÔLE MÉTIERS D'ARTS

(site de sorèze)

Véronique LONGUEVILLE

PÔLE ALIMENTAIRE

RESTAURANT

Christophe PATRY-HUART

CUISINE

Pauline FEBVAY
Jérôme CROS
Jérôme SPILEERS

BOUCHERIE

Pascal VIGUIER

CHARCUTERIE

Sébastien VIALA

BOULANGERIE

Alexandre LOPEZ
Aymeric VOGT

PÂTISSERIE &

CHOCOLATERIE

Ludovic FREZOULS
Aymeric VOGT

PÔLE BÂTIMENT

MAÇONNERIE

Frédéric LÉCOURTOIS
Yan CABANIE

PLÂTRERIE & CARRELAGE

Thierry SIRGUE

PEINTURE

Jérémy FLAMENT
Philippe RAYNAUD

Gaël REY

ELECTRICITÉ

Luc AZEMA
Boris FABRE

MENUISERIE

Florent ACHILLI

MÉTALLERIE

Armand BONNAFONT

PLOMBERIE & CHAUFFAGE

Sébastien GALTIER

DESSIN INDUSTRIEL

Mourad LECHANI

MATERIEL ET TENUE PROFESSIONNELLE



L'accès au cours est conditionné par l'acquisition du matériel et de la tenue professionnelle.

POUR L'ENSEMBLE DES COURS

- Calculatrice collègue
- Règle
- Rapporteur
- Compas
- Équerre
- Trousse complète (stylos de couleur, crayon à papier, gomme...)
- Crayons de couleur, feutres de couleur

POUR LES COURS DE VENTE

uniquement les CAP Vente

- Pantalon et veste type costume (pour les garçons)
- Pantalon/Jupe et veste type tailleur (pour les filles)
- Chemise/chemisier de couleur unie
- Chaussures noires



Lors des cours de travaux pratiques, les apprentis doivent posséder une tenue de travail obligatoire.

Au début de la 1^{ère} année de formation, l'URMA - Antenne du Tarn vous transmettra un bon de commande d'un fournisseur, en fonction de chaque profession.

L'équipement est financé par le Conseil Régional Occitanie.

A noter :

Des ouvrages professionnels pourront être demandés par les professeurs à la rentrée. Ils vous communiqueront les références complètes de ces livres pour que vous puissiez les commander en librairie.

LES HORAIRES DE L'URMA - ANTENNE DU TARN

	MATIN	APRÈS-MIDI
<i>LUNDI</i>	9H15 - 12H15	13H15 - 17H15
<i>MARDI AU JEUDI</i>	8H15 - 12H15	13H15 - 17H15
<i>VENDREDI</i>	8H15 - 12H15	



les cours commencent à 9H15 chaque début de semaine
sauf pour les BP Coiffure : les cours débutent à 8H15 le lundi.

LA CARTE JEUNE

La Région apporte son soutien aux apprenti-e-s !

- La gratuité des manuels scolaires et du 1^{er} équipement professionnel
- L'aide à la lecture de loisirs
- L'aide à l'acquisition d'une licence sportive (UNSS)
- L'aide à l'acquisition de loRdi : ordinateur portable personnel
- Les aides au transport, hébergement, restauration (pour les apprenti.e.s seulement)
- L'aide au permis de conduire (pour les apprenti.e.s seulement)

Plus d'infos : cartejeune.laregion.fr

RESTAURATION ET INTERNAT

SITE DE CUNAC

L'URMA - Antenne du Tarn met à disposition 70 places d'internat, réparties en chambre de 4 et 2 lits, un self, un foyer et une salle de télévision.

DEMI-PENSION CAP ET BP (HORS BP COIFFURE)

PERIODE 1 du 02/09/2019 au 31/12/2019	PERIODE 2 du 01/01/2020 au 31/03/2020	PERIODE 3 du 01/04/2020 au 12/07/2020
120€	96€	72€

DEMI-PENSION BP COIFFURE

PERIODE 1 du 02/09/2019 au 31/12/2019	PERIODE 2 du 01/01/2020 au 31/03/2020	PERIODE 3 du 01/04/2020 au 12/07/2020
136€	108€	80€

DEMI-PENSION BAC ET BTS

PERIODE 1 du 02/09/2019 au 31/12/2019	PERIODE 2 du 01/01/2020 au 31/03/2020	PERIODE 3 du 01/04/2020 au 12/07/2020
192€	144€	144€

SITE DE SOREZE

TARIFS

DÉJEUNER	INTERNE LA SEMAINE	DEMI-PENSIONNAIRE LA SEMAINE
7€	103€	28€

L'URMA - Antenne du Tarn met à disposition des chambres à l'hôtel 2 étoiles de l'Abbaye Ecole de Sorèze en partenariat avec le Syndicat Mixte, propose également une demi-pension avec le Foyer de Vie l'Orival (112 Route de Garrévaques 81540 Sorèze).

INTERNAT

Chaque interne devra régler la demi-pension comme les demi-pensionnaires (voir périodes et conditions définies dans la demi-pension). Le montant de l'internat sera complété chaque lundi matin dès son arrivée au centre de formation, auprès du secrétariat de l'intendance (soit 79€). En cas de non-paiement, l'apprenti ne sera pas accepté au centre d'hébergement le jour même. Des régularisations seront effectuées sur le compte de chaque apprenti, en fonction de l'aide accordée par la Région.

EXTERNAT

Chaque apprenti devra obligatoirement s'enregistrer avant 11h, auprès du secrétariat de l'intendance et payer son repas par chèque, espèces ou carte bleue soit 6.50€

CHANGEMENT DE RÉGIME

Le changement de régime est possible tout au long de l'année ; il devra être formulé par lettre manuscrite et adressé au secrétariat de l'Intendance.

La présence à tous les repas est obligatoire, toute absence doit être justifiée auprès de la vie scolaire ; sans justificatif, le repas ne sera pas remboursé à l'apprenti(e).

Sont considérés comme justificatif :

- Arrêt de travail / arrêt maladie
- Certificat de décès
- Convocation officielle

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Chaque interne doit apporter :

- Un nécessaire de toilette
- Du linge et des vêtements en quantité suffisante pour la semaine
- Une paire de draps et une taie de traversin pour un lit de 190x90
- Un cadenas pour l'armoire

En cas d'oubli de cet équipement et tout particulièrement des draps et de la taie de traversin, une participation financière sera réclamée par le secrétariat de l'Intendance (5€ le nécessaire).

LA CHAMBRE

La chambre est attribuée par l'assistant d'éducation en début de formation et reste la même durant toutes les semaines de cours à l'URMA - Antenne du Tarn.

Une caution (150€) est versée par chaque interne en début d'année scolaire en même temps que la fiche d'inscription ; elle sera restituée après état des lieux en fin d'année (ou départ définitif) si aucune dégradation n'a été commise et s'il n'y a pas de dette auprès du secrétariat de l'intendance.

La chambre doit être tenue en parfait état de propreté, d'hygiène et de rangement. Un inventaire et un état des lieux sont établis par l'assistant d'éducation en fin de semaine.

AP N'GO

MOBILITÉ DES APPRENTIS

Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat Occitanie / Pyrénées-Méditerranée propose aux apprentis des périodes de formation dans des entreprises en Europe. Au sein d'un autre environnement professionnel, cette expérience permet de :

- Découvrir d'autres techniques, utiliser des matériaux différents
 - Acquérir de nouvelles connaissances
 - Découvrir comment son métier s'exerce à l'étranger
- Montrer son savoir-faire
 - Apprendre une langue étrangère
 - Vivre une aventure en autonomie
 - Développer des contacts...



L'EUROPE VOUS INTÉRESSE ?

Prenez contact avec le référent mobilité de l'URMA - Antenne du Tarn, Béatrice Delon pour connaître les modalités de candidature à un stage professionnel, individuel ou en groupe.

AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS B POUR LES APPRENTIS

Trois conditions pour bénéficier de l'aide de 500 € :

- Être âgé d'au moins 18 ans
 - Être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution
 - Être engagé dans un parcours d'obtention du permis B
-

LE POINT ÉCOUTE

Le point écoute est à la disposition des apprentis afin d'assurer une écoute confidentielle (difficultés en entreprise, financières, personnelles, familiales). Un espace également dédié à toutes les questions liées à la santé en général (accès et droits aux soins, hygiène de vie, sexualité, contraception,...).

Contactez le Point Écoute
URMA - Antenne du Tarn
05.63.48.43.60

LA COORDINATION PÉDAGOGIQUE

Pour obtenir des informations sur le déroulement et le contenu de la formation ou faire un point sur le développement des compétences de l'apprenti.e.

LE CONSEILLER PRINCIPAL

D'ÉDUCATION ou un professeur référent, pour vous aider, dans le cadre de la mise en place d'une médiation, à trouver des solutions lors de difficultés rencontrées avec un.e apprenti.e.

ADRESSES UTILES

Si vous cherchez à vous loger pendant votre apprentissage, les Missions Locales sont à votre disposition. Elle vous accompagneront dans la recherche d'un logement, notamment en vous mettant en relation avec les organismes adaptés à votre situation. N'hésitez pas à consulter le site : www.actionlogement.fr

Mission Jeunes

Mission Jeunes Tarn Nord
Maison Commune
Emploi - Formation
17 Rue Compayré
81000 Albi
05.63.47.85
mjtn@mjtn.fr

ASSOCIL

*(Dépôt de garantie comme
le «Loca-pass»)*

19 bd Paul Bodin
81000 Albi
05.63.47.95.50
6 rue de Bisséous
81100 Castres
05.63.62.0.2

UDAF

*(Union Départementale des
Associations familiales)*

13 Rue des Cordeliers
81000 Albi
05.63.48.73.00

Mission Jeunes

Mission Jeunes Tarn Sud
Maison Commune
Emploi - Formation
7 place de l'Albinque
81100 Castres
05.63.51.53.73
mission.locale@mlts.fr

ADIL du Tarn

*(assurances, droits des locataires
et des propriétaires)*

3 bd Lacombe Résidence Leclerc
81000 Albi
05.63.48.73.80
Maison des Administrations
Place du 1^{er} Mai
81100 Castres
05.63.35.32.93
www.adil.org

CAF

16 Rue du Dr Campmas
BP292 81013 Albi CEDEX 9
17 Rue du Commerce
81100 Castres
Tél CAF Tarn :
08.10.25.81.10
www.caf.fr

TRANSPORTS EN COMMUN

SITE DE CUNAC



EN TRAIN

La SNCF
Place Stalingrad à Albi
Tél : 36.35

www.voyage-sncf.com



EN BUS

Ligne F1 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois
Albi Centre-ville > Cambon/Clinique Toulouse-Lautrec
Lundi au vendredi

Ligne 708 TarnBus

Albi > Alban > Lacaune (suivre Albi > Lanel)

SITE DE SOREZE



EN BUS

TOULOUSE / SORÈZE

Réseau Arc en Ciel : Toulouse - Revel Ligne 56 et 57

Tarn Bus : Toulouse - Castres Ligne 760

CASTRES / SORÈZE

Tarn Bus : Castres - Sorèze Ligne 761

Tarn Bus : Castres - Revel Ligne 767

ALBI / SORÈZE

Tarn Bus : Albi - Castres Ligne 703

Pensez à vous abonner à «Info Bus - Alerte SMS» pour être informé des perturbations en temps réel.

Chaque trajet coûte **1€** (tarif en vigueur à ce jour)

SITE DE CUNAC

☎ 05.63.48.43.60

✉ cfa@cm-tarn.fr

📍 Chambre de Métiers et de
l'Artisanat du Tarn CUNAC
112 Route des Templiers
CS 22340 -
81020 Albi Cedex 9

f CMA.TARN

NOUS CONTACTER

SITE DE SOREZE

☎ 05.63.50.30.68

✉ cfa@cm-tarn.fr

📍 URMA - Antenne du TARN
Site de Sorèze
Allée de Notre Dame

f CMA.TARN